

**PROJET DE CADRE D'ACTION
SUR LA GESTION DES
SYSTEMES EDUCATIFS DE
L'ESPACE FRANCOPHONE**

(Adiza Hima)

CONTEXTE

- **Cadre d'action du Forum Mondial sur l'Education pour Tous (EPT)**
 - «mettre en place des systèmes de gestion et de gouvernance éducatives réactifs, participatifs et responsables ».
- **Cadre d'action de la CONFEMEN adopté par la 50^è conférence en 2002**
 - Promouvoir l'Education pour Tous dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.
 - Mobiliser et diversifier les ressources.
 - Viser l'efficience dans l'utilisation des ressources
 - Développer le pilotage des systèmes éducatifs

Constats de la gestion scolaire dans l'espace francophone

1. Des avancées positives

- Une prise de conscience de l'importance du leadership et de la gouvernance
- Des initiatives d'implantation de modes de gestion participative et de partenariat
- Un effort de rationalisation et d'optimisation des ressources

2. Les limites constatées

- Processus de décentralisation/déconcentration sans allocation adaptée des ressources ni de formation appropriée des acteurs locaux.

2. Les limites constatées (suite)

- Centralisation excessive qui réduit la responsabilité des acteurs locaux.
- Une allocation inéquitable des ressources entre sous secteurs éducatifs, régions, écoles....
- Un manque de cadre juridique approprié.
- Une transparence insuffisante des modalités de gestion.
- Des processus insuffisants d'information et de consultation.
- Une formation insuffisante aux tâches de gestion à tous les niveaux.

2. Les limites constatées (suite)

- Manque de clarté dans les descriptions des tâches et des responsabilités.
 - Une utilisation des enseignants dans les fonctions pour lesquelles ils n'ont pas été formés.
 - Une instabilité des personelles
- Faible corrélation entre les ressources investies et les résultats obtenus.

**Vers une nouvelle vision et de
nouvelles pratiques de la gestion
des systèmes éducatifs**

Les objectifs

- Promouvoir un leadership engagé et une bonne gouvernance.
- Perfectionner et rationaliser la gestion scolaire.
- Renforcer la mobilisation des ressources et leur utilisation en vue de leur transformation en résultats scolaires
- Professionnaliser les personnels de gestion à tous les niveaux.

Les stratégies

1. Le Renforcement des dynamiques locales en créant des espaces d'autonomie et d'initiative pour les acteurs de l'établissement

- Réviser ou redéfinir le statut juridique, administratif et financier des établissements selon leurs missions et leurs publics.
- Impliquer les parents, les communautés, les élèves, les étudiants et les syndicats d'enseignants dans le dialogue sur le projet d'établissement et dans la gestion.
- Garantir une meilleure efficacité des dépenses en adéquation avec les besoins spécifiques de l'établissement.

2. Gestion participative et partenariat

- Développer des stratégies d'information, de consultation et de dialogue entre les différents acteurs à toutes les étapes d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques éducatives.
- Développer une stratégie de communication favorisant la transparence de la gestion de contrôle démocratique et l'imputabilité des acteurs.

Rationalisation et optimisation des ressources

- Mettre en place un processus de transfert des ressources financières et pédagogiques entre le niveau central et le niveau local.
- Favoriser l'utilisation optimale des ressources et la mise en place d'un suivi rigoureux

Responsabilisation, développement des capacités et valorisation des personnels

- Recruter des personnels en fonction d'un profil d'aptitudes valide.
- Développer des référentiels de compétences, des dispositifs de formation initiale et continue et des programmes de soutien et de conseil.

Responsabilisation, développement des capacités et valorisation des personnels (suite)

- Reconnaître le statut des personnels de gestion et valoriser la fonction.
- Favoriser la formation, les échanges d'expertises et d'expériences entre pairs, au niveau local, national et international.

CONCLUSION

- Inviter les pays à préparer et à mettre en œuvre un plan d'action opérationnalisant les stratégies du cadre d'action.
- Encourager les pays à établir un réseau d'échanges et de coopération favorisant l'inter-apprentissage et le renforcement mutuel des capacités.
- Solliciter l'appui de la CONFEMEN, de l'OIF et les autres partenaires techniques et financiers et l'accompagnement technique et scientifique d'institutions expertes comme l'AFIDES.



MERCI DE VOTRE COMPREHENSION